49/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 08 octobre 2020

Nombre de membres
. Afférents au C.M. 19
. En exercice : 19
. Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION 05/10/20

DATE AFFICHAGE 09/10/2020

L'an deux mil vingt
et le 8 octobre
à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire

Présents : Messieurs OLMETA, COSTA, MORELLI, PANZA, BENVENUTI, SIMONETTI-MALASPINA
Et Mesdames FOURNIER, SCOTTO, FERRAGUTI, PONZEVERA, VOLELLI

Procuration : Mme SEBASTIANI à Mr MORELLI, Mr FEYDEL à Mr PANZA, Mme BEGNIS à Mme FERRAGUTI, Mme ROVERE à Mme SCOTTO, Mme GUARDINI à Mme FOURNIER, Mr HLUSICKA à Mr OLMETA, Mme SANCIU à Mr COSTA, Mr POLI à Mme PONZEVERA

Absent : Messieurs FEYDEL, HLUSICKA, POLI
et Mesdames SEBASTIANI, BEGNIS, ROVERE, GUARDINI, SANCIU

Monsieur MORELLI Yoann a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :
DM 1 PORT

Le Maire rappelle au Conseil la convention passée avec le « Corsica Raid Aventure », qui prévoyait l'octroi d'une subvention de 6.000 €. Au budget primitif du Port de Plaisance, une somme de 5.000 € seulement a été prévue. Il propose donc d'ajuster le montant de la subvention pour qu'il soit en accord avec le montant de la convention.

Il rapporte également qu'il y a lieu d'effectuer des ajustements budgétaires.

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

******

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- ACCORDE une subvention de 1.000 € supplémentaires au « Corsica Raid Aventure »
  - DIT qu'il y a lieu de faire les ajustements budgétaires suivants :
  - Article 6743 + 1.000 €
  - Article 6711 + 7.000 €
  - Article 6061 - 8.000 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

SOUS PREFECTURE
DE CALVI
13 OCT. 2020
COURRIER ARRIVEE

Le Maire,

Claudy OLMETA